
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

**Rapport
annuel
1999-2000**

Le contenu de cette publication a été rédigé par
la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
8, rue Cook, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5P4
Téléphone : (418) 643-9938
Télécopieur : (418) 643-9019
Courrier électronique : info@ceec.gouv.qc.ca
Adresse Internet : <http://www.ceec.gouv.qc.ca>

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1500-D, rue Jean-Talon Nord
Sainte-Foy (Québec)
G1N 2E5

Dépôt légal – 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-551-19424-5
ISSN 1201-1495
© Gouvernement du Québec, 2001

Tous droits réservés pour tous pays.
La reproduction par quelque procédé que ce soit
et la traduction, même partielles, sont interdites
sans l'autorisation des Publications du Québec.

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 1999-2000.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de l'Éducation,

François Legault

Québec, mars 2001

Monsieur François Legault
Ministre de l'Éducation
Gouvernement du Québec
Québec

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial pour l'exercice financier 1999-2000.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial,

Jacques L'Écuyer

Québec, novembre 2000

Table des matières

Rapport du président 9

Présentation de la Commission

1. Mandat de la Commission 13
2. Composition 13
3. Création de comités consultatifs 13
Composition et mandat des comités consultatifs 13
4. Comités d'évaluation de la Commission 13
Composition et rôle des comités d'évaluation 13

Les activités de la Commission 15

1. Réunions 15
2. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages 15
3. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes 15
4. Évaluation des programmes 15
Visite des établissements par un comité d'évaluation 15
Rapports d'évaluation de la Commission 15
Suites aux rapports d'évaluation de la Commission 16
Évaluation des programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés 16
Évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études 16
5. Évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes 16
6. L'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement collégial 17
7. Nomination des membres de comités consultatifs 17
8. Réunions des comités consultatifs 17
9. Relations avec divers organismes 17
10. Publications 17
11. Communications 17
12. Activités prévues pour l'année 2000-2001 18
13. Protection des renseignements personnels 18
Formation 18

Les ressources humaines et financières 1999-2000 19

1. Structure et organigramme de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial 19
2. Effectif 19
3. Budget de fonctionnement de la Commission pour l'année financière 1999-2000 20

Annexes

Annexe I Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages 21

Annexe II Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes évaluées en 1999-2000 23

Annexe III Établissements visités en 1999-2000 25

Annexe IV Rapports d'évaluation de programmes transmis aux établissements en 1999-2000 27

Annexe V Suites aux rapports d'évaluation de la Commission au 30 juin 2000 29

Annexe VI Membres des comités consultatifs 35

Annexe VII Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1999-2000 37

Annexe VIII Publications de la Commission 39

Rapport du président

Au cours de la dernière année, la Commission a consacré ses efforts à quatre opérations : l'évaluation de programmes d'études offerts dans les établissements privés non subventionnés, l'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales, l'évaluation de l'application par les collèges de leur politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études et, enfin, l'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement collégial.

L'évaluation de programmes d'études offerts dans les établissements privés non subventionnés

Cette opération, qui s'est échelonnée entre 1997 et 1999, a permis à la Commission de visiter 23 établissements privés non subventionnés offrant des programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC). Dans chaque établissement, la Commission a évalué un programme. Vingt programmes différents ont été touchés. Il s'agit de programmes de courte durée destinés aux adultes et préparant immédiatement au marché du travail. Les dernières visites ont eu lieu à la fin de l'année 1998 et les derniers rapports ont été envoyés aux établissements en juin 1999. Par la suite, la Commission a préparé un rapport synthèse faisant état de ses principales conclusions. Ce rapport a été rendu public en février 2000.

Le rapport synthèse porte en réalité sur trois opérations d'évaluations de programmes puisqu'au cours des années 1994-1997, la Commission avait visité 13 autres établissements privés non subventionnés dans le cadre d'évaluations portant sur les programmes des secteurs de l'informatique et de l'administration. C'est dire que la Commission a maintenant visité 36 des 47 établissements de ce type existant en 1998. Ceux qui n'ont pas encore été touchés par les évaluations n'offraient pas de programmes au moment des opérations ou étaient de création trop récente.

Dans son rapport synthèse, la Commission reconnaît la valeur de la contribution des établissements privés non subventionnés à la formation collégiale. Elle note que dans 85 % des établissements, les programmes paraissent bien adaptés au marché du travail et aux besoins de formation d'une clientèle adulte motivée. Dans la plupart des cas, les taux de diplomation sont bons, atteignant même 80 % dans la moitié des programmes. Mais peu d'établissements disposent de données fiables sur la situation d'emploi

de leurs diplômés. Puisque le taux de placement constitue l'un des indicateurs les plus sûrs de la pertinence de ces programmes courts, la Commission a recommandé au ministre de l'Éducation d'étendre ses opérations de relance aux sortants des programmes d'AEC et de rendre publique l'information sur leur situation d'emploi.

Dans ces établissements, les enseignants sont en général compétents dans leur discipline, dynamiques et dévoués à la réussite de leurs élèves. Peu d'entre eux possèdent une formation d'enseignant et, bien souvent, ils manquent d'encadrement pédagogique. Il s'ensuit des lacunes sérieuses sur le plan pédagogique, tout particulièrement en matière d'évaluation des apprentissages, dans les trois quarts des établissements visités. En conséquence, la Commission a recommandé à l'ensemble des établissements de ce type de mettre en œuvre des plans de perfectionnement pédagogique pour leurs enseignants.

La Commission a noté par ailleurs une faiblesse sur le plan de la gestion pédagogique dans ces établissements. Plusieurs éprouvent de la difficulté à bien gérer leurs programmes et à en assurer le développement. Dans un contexte où ils doivent maintenant veiller eux-mêmes à la détermination des objectifs des programmes, au choix des activités d'apprentissage et à leur agencement, il y a lieu de s'inquiéter de leur capacité à continuer d'offrir des programmes de qualité. Pour cette raison, la Commission a recommandé au Ministre d'instaurer, pour cette catégorie d'établissements, un système d'agrément basé sur une évaluation institutionnelle périodique.

L'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)

Au cours de la dernière année, la Commission a poursuivi et complété son programme de visites des établissements dans le cadre de l'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études menant au DEC. Quarante-deux établissements offrant de tels programmes ont aussi été visités. L'opération s'est prolongée jusqu'au printemps 2000 en raison des retards dus aux boycotts ayant entouré le renouvellement des conven-

1. Le Collège Français n'ayant pas complété son rapport d'autoévaluation sera visité plus tard.

tions collectives et les derniers rapports d'évaluation ne seront remis aux collèges qu'au cours de l'automne 2000.

À partir des rapports déjà remis aux établissements et des rapports de visites, la Commission peut affirmer que les étudiants reçoivent une formation générale de qualité dans la plupart des collèges. Les cibles visées par le Renouveau de l'enseignement collégial, et qui concernent ou interpellent la formation générale, sont en bonne voie d'être réalisées.

C'est au chapitre de la cohérence de la formation que les pas les plus importants ont été accomplis: resserrement et enrichissement des contenus, détermination d'objectifs et de standards dans chacun des cours, planification de la progression des apprentissages dans chacune des disciplines. Ces éléments, prévus dans les devis ministériels, ont été respectés, particulièrement dans les cours de la formation générale communs à l'ensemble des élèves. Sur le plan pédagogique, les professeurs ont modifié leur enseignement de manière à augmenter les exercices pratiques en classe et à assurer une meilleure participation des élèves.

Sur le plan des stratégies d'évaluation des apprentissages des élèves, des progrès restent à faire. La présence d'objectifs que l'élève doit atteindre dans chacun des cours, requiert que les examens témoignent de l'atteinte de ces objectifs, selon les standards convenus. La Commission a relevé plusieurs problèmes à cet égard: pondération trop faible des examens déterminants, objectifs de cours peu ou pas évalués, absence d'examens de type formatif destinés à préparer les élèves aux examens où ils doivent démontrer l'atteinte des objectifs. De toute évidence, les collèges devront continuer à revoir leurs pratiques d'évaluation des élèves pour les adapter au contexte du Renouveau.

Le Renouveau de l'enseignement collégial vise explicitement à rapprocher les composantes de formation générale et de formation spécifique des programmes d'études. C'est même l'une de ses pièces majeures. Deux mesures d'importance doivent contribuer à ce rapprochement: la présence de cours de formation générale adaptés au programme de l'élève (la formation générale propre) et le développement d'une épreuve synthèse de programme à laquelle les composantes de formation générale et spécifique sont invitées à contribuer. La Commission a pu constater au cours de ses évaluations que le rapprochement entre les deux composantes est encore bien timide. Les cours de formation générale propre sont souvent peu ou pas adaptés au programme de l'élève. Quant à l'épreuve synthèse de programme, trop souvent elle n'intègre pas la formation générale. Depuis la signature des conventions collectives, de nombreux collè-

ges ont mis en place des mécanismes pour favoriser la concertation entre les professeurs de formation générale et spécifique. Ces initiatives sont prometteuses et il y a lieu d'espérer que le rapprochement souhaité pourra se réaliser.

En plus de terminer la rédaction des rapports d'évaluation qu'elle doit envoyer aux collèges, la Commission procédera, au cours des prochains mois, à l'élaboration d'un rapport synthèse dans lequel elle exposera ses conclusions d'ensemble et formulera des recommandations appropriées. Ce rapport devrait être prêt au début de 2001.

L'évaluation de l'application par les collèges de leur politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études

Pratiquement tous les collèges offrant un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) se sont maintenant donné une politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP). La Commission a évalué sur papier ces PIEP et, dans la plupart des cas, les a jugées susceptibles de générer des évaluations de qualité. Conformément à son mandat, la Commission a entrepris l'évaluation de l'application de ces politiques.

Cette opération se distingue de celles que la Commission a menées jusqu'ici. C'est en effet la première qui prend pour objet l'application d'une politique institutionnelle; en outre, elle vise à mesurer la capacité des établissements à évaluer eux-mêmes leurs programmes d'études et d'y apporter, au besoin, les correctifs. En ce sens, elle constitue un pas vers la prise en charge par les établissements de la fonction d'évaluation et le développement de cette fonction comme faisant partie intégrante des activités éducatives.

La mise en marche de cette opération a été ralentie par les boycotts reliés aux négociations entourant le renouvellement des conventions collectives des enseignants. La Commission a néanmoins pu réaliser une quinzaine de visites au cours de l'année. Les premiers rapports seront envoyés aux établissements au cours de l'automne prochain. Compte tenu de l'état d'avancement des travaux, il est trop tôt pour tirer des conclusions générales quant à la capacité de prise en charge de l'évaluation par les collèges eux-mêmes.

La Commission poursuivra activement ses visites au cours de la prochaine année.

L'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement collégial

Dans le contexte d'une plus grande autonomie des collèges dans la gestion de leurs programmes d'études et de leurs activités éducatives, la Commis-

sion a initié, au cours de la dernière année, une opération d'évaluation institutionnelle. Une telle évaluation vise l'ensemble de l'établissement et s'intéresse particulièrement à sa façon de s'acquitter de sa mission éducative. La Commission amorce cette opération avec l'espoir d'aider les collègues à s'acquitter encore mieux de leur mission de formation. Elle voudra aussi témoigner des efforts qu'ils mettent à atteindre leurs objectifs et des résultats qu'ils obtiennent.

La Commission procédera comme pour l'évaluation des programmes. Dans une première étape, elle demande à chaque collègue de réaliser son autoévaluation à partir d'un guide qui lui fournit les indications nécessaires et lui fait connaître ses exigences. Par la suite, elle visitera chacun des établissements et élaborera un rapport à son intention.

Le guide devant servir à l'autoévaluation a été préparé au cours de l'année avec l'aide d'un comité consultatif formé de personnes issues du milieu collégial. Il a été transmis aux collègues à la fin de l'année.

Compte tenu des délais requis pour l'autoévaluation, la Commission prévoit commencer ses visites à l'automne 2001.

Présentation de la Commission

1. Mandat de la Commission

En juin 1993, l'Assemblée nationale a adopté la Loi sur la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et modifiant certaines dispositions législatives (L.R.Q., c.26C-32.2). Le 15 juillet 1993, l'entrée en vigueur de la loi créant la Commission a eu pour effet l'abolition du Conseil des collèges et du Conseil des universités (art. 27 et 28).

La Commission a le mandat d'évaluer pour tous les établissements auxquels s'applique le *Règlement sur le régime des études collégiales*:

- les politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages, y compris les procédures de sanction des études, et leur application;
- les politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études et leur application;
- la mise en œuvre des programmes d'études établis par le ministre de l'Éducation;
- les programmes d'études établis par l'établissement, soit les objectifs de ces programmes, leurs standards et leur mise en œuvre.

La Commission peut également faire des recommandations au ministre de l'Éducation sur toute question relative aux programmes d'études et aux politiques d'évaluation, y compris sur toute politique gouvernementale ou ministérielle ayant un impact sur la gestion des programmes d'études et de l'évaluation. Elle peut notamment recommander au ministre d'habiliter un établissement à décerner le diplôme d'études collégiales (DEC).

2. Composition

La Commission est composée de trois commissaires, dont un président, nommés par le gouvernement pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. Les commissaires sont entrés en fonction le 25 octobre 1993 et le mandat a été renouvelé le 23 septembre 1998. Il s'agit de:

- Jacques L'Écuyer, commissaire et président
- Louise Chené, commissaire
- Louis Roy, commissaire

3. Création de comités consultatifs

En vertu de sa loi constitutive (articles 15 et 19 à 21), la Commission peut former des comités consultatifs, déterminer leurs attributions et leurs règles de

fonctionnement. Ainsi, pour chaque opération d'évaluation qu'elle entreprend, la Commission a décidé de se doter d'un tel comité pour l'assister dans ses travaux.

Composition et mandat des comités consultatifs

Les membres des comités consultatifs sont nommés par la Commission, après consultation des organismes socio-économiques et éducatifs concernés. Chaque comité, dont le nombre des membres peut varier, est formé d'un membre de la Commission qui en assume la présidence, de personnes provenant des milieux de l'enseignement, d'organismes socioprofessionnels et des milieux de travail intéressés à l'évaluation en question, ainsi que du coordonnateur ou de la coordonnatrice responsable de l'opération au sein de la Commission.

La Commission confie aux comités consultatifs le mandat de l'assister dans l'identification de la problématique et des enjeux, dans l'élaboration d'un guide spécifique d'autoévaluation et, le cas échéant, d'instruments qui serviront à l'évaluation, de contribuer à l'analyse des rapports d'autoévaluation des établissements, de participer à la visite des établissements et de vérifier les constats et les analyses qui serviront de base au jugement de la Commission.

4. Comités d'évaluation de la Commission

En vertu de l'article 15 de sa loi constitutive, la Commission peut s'adjoindre des experts pour l'assister dans l'exercice de ses fonctions. La Commission fait appel à de telles personnes pour chacune de ses opérations d'évaluation².

Composition et rôle des comités d'évaluation

Un comité d'évaluation, ou comité visiteur, est habituellement composé de trois évaluateurs externes reconnus pour leur compétence dans l'enseignement collégial ou dans le domaine de connaissances liées à une opération d'évaluation. Il est présidé par un ou une commissaire, et un agent ou une agente de recherche de la Commission en assume le secrétariat.

2. La liste des experts auxquels la Commission a fait appel en 1999-2000 se retrouve à l'annexe VII.

Le comité d'évaluation analyse le rapport d'autoévaluation de l'établissement qu'il aura à visiter; il visite ensuite l'établissement afin de valider et de compléter l'information qui s'y trouve et de bien comprendre les conclusions du rapport. Au terme de la visite, le comité tire ses propres conclusions et transmet son avis à la Commission. De façon plus précise, la Commission s'attend à ce que les experts externes l'aident à déterminer les forces et les faiblesses qui ressortent de l'évaluation à laquelle ils ont participé, elle souhaite obtenir leur opinion sur la performance de l'établissement au regard de chacun des sous-critères et des critères d'évaluation et, par la suite, sur le jugement d'ensemble.

Les activités de la Commission

1. Réunions

Du 1^{er} juillet 1999 au 30 juin 2000, la Commission a tenu 12 réunions ordinaires pour un total de 14 jours.

2. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

En vertu de l'article 25 du *Règlement sur le régime des études collégiales*, les établissements avaient jusqu'à l'automne 1994 pour adopter une politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA). Durant l'année, la Commission a évalué 8 énoncés de politiques en provenance de 7 établissements. Le résultat de ces évaluations est présenté à l'annexe I. Elle a transmis un rapport d'évaluation à chacun des établissements concernés et au ministre de l'Éducation. Ces rapports sont disponibles sur le site Internet de la Commission³.

Au 30 juin dernier, 5 collèges privés non subventionnés n'avaient pas encore transmis à la Commission le texte officiel de leur politique. La liste de ces établissements est donnée à l'annexe I.

3. Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes

L'article 24 du *Règlement sur le régime des études collégiales* stipule que les établissements doivent se doter d'une politique institutionnelle d'évaluation des programmes (PIEP). Ils avaient jusqu'à l'automne 1996 pour adopter une telle politique.

Contrairement à la PIEA dont certains des éléments de contenu sont prescrits par le *Règlement sur le régime des études collégiales*, il appartient à chaque collège de définir sa PIEP et de décrire, dans un texte officiel, de quelle manière il assume sa responsabilité d'évaluer ses programmes et d'en témoigner. La Commission évalue le *contenu* de la politique dans la perspective d'aider le collège à réaliser des évaluations qui lui permettent d'améliorer réellement la qualité de ses programmes d'études et elle se prononce sur l'efficacité probable de la PIEP.

Au cours de l'année, la Commission a évalué 3 politiques. Elle a transmis un rapport d'évaluation à chaque établissement concerné, ainsi qu'au ministre

de l'Éducation (voir l'annexe II). Ces rapports sont disponibles sur le site Internet de la Commission.

Au 30 juin 2000, 48 établissements n'avaient pas encore transmis le texte de leur politique: 3 cégeps, 4 établissements privés subventionnés, 40 établissements privés non subventionnés et 1 établissement relevant d'une université (voir l'annexe II).

4. Évaluation des programmes

En 1999-2000, la Commission a poursuivi l'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes* menant au diplôme d'études collégiales (DEC).

Visite des établissements par un comité d'évaluation

À la suite de l'analyse du rapport d'autoévaluation transmis par un établissement, un comité d'évaluation de la Commission lui rend visite pour valider ce rapport et pour obtenir, le cas échéant, de l'information complémentaire. Lors de l'évaluation d'un programme, chaque visite comprend habituellement des rencontres avec la direction de l'établissement, le comité responsable de l'autoévaluation, les enseignantes et les enseignants du programme, des étudiantes et des étudiants inscrits au programme et des diplômés. Enfin, le comité d'évaluation complète ces rencontres par la visite des installations dont l'établissement dispose pour offrir ce programme.

De juillet 1999 à juin 2000, la Commission a effectué 27 visites dans le cadre de l'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études*. La liste des établissements visités est donnée à l'annexe III.

Rapports d'évaluation de la Commission

À la suite de chaque visite, la Commission élabore un rapport préliminaire qu'elle transmet à l'établissement. Ce rapport comporte, le cas échéant, des suggestions d'amélioration ou des recommandations. Sur réception des commentaires de l'établissement, la Commission rédige un rapport d'évaluation définitif qu'elle transmet à l'établissement et au ministre de l'Éducation. Ces rapports sont publics et disponibles sur le site Internet de la Commission.

Au cours de l'année, la Commission a transmis 28 rapports d'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études* (voir l'annexe IV).

3. Adresse Internet : <http://www.ceec.gouv.qc.ca>

Suites aux rapports d'évaluation de la Commission

Lorsqu'un rapport d'évaluation contient des recommandations, l'établissement est tenu d'y donner des suites. Pour s'assurer qu'elles sont appropriées, la Commission demande aux établissements visés de lui transmettre, au plus tard un an après l'évaluation, un rapport de suivi faisant état des progrès réalisés. La Commission évalue la situation et, le cas échéant, demande à l'établissement de lui faire à nouveau rapport ou de lui fournir de l'information complémentaire dans un délai donné. Le jugement qu'elle porte est transmis à l'établissement et il est rendu disponible sur le site Internet de la Commission. Au cours de l'année, elle a évalué 23 rapports de suivi.

Le processus d'évaluation est terminé pour 49 des 54 établissements visés par l'évaluation des programmes d'*Informatique*. La Commission a évalué 1 rapport de suivi durant l'année et, au 30 juin, 1 établissement n'avait pas encore transmis son rapport alors que 1 est en cours d'évaluation et que 3 autres devaient donner de nouvelles suites aux recommandations (voir l'annexe V).

En *Techniques d'éducation en services de garde*, 26 des 30 établissements touchés ont complété le processus d'évaluation. Au 30 juin, 4 établissements n'avaient pas encore transmis leur rapport (voir l'annexe V).

La Commission a évalué le programme de *Sciences humaines* dans 66 établissements et le processus d'évaluation est terminé pour 41 d'entre eux. En 1999-2000, elle a évalué 5 rapports de suivi et, en juin dernier, 7 établissements n'avaient pas encore transmis leur rapport sur les suites données aux recommandations de la Commission. Par ailleurs, 15 établissements doivent donner de nouvelles suites et 3 autres, procéder à une nouvelle autoévaluation avant la fin de 2000 (voir l'annexe V).

En *Techniques administratives et Coopération*, 30 des 67 établissements touchés ont complété le processus d'évaluation. Au cours de l'année, la Commission a évalué 9 rapports de suivi et, au 30 juin, 27 établissements n'avaient pas encore transmis leur rapport à la Commission, 8 autres doivent donner de nouvelles suites et deux d'entre eux devront également procéder à une nouvelle autoévaluation (voir l'annexe V).

Parmi les 23 établissements touchés par l'évaluation des *programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés*, 9 ont complété le processus d'évaluation. Au cours de l'année, la Commission a évalué 5 rapports de suivi et, au 30 juin, 12 établissements

n'avaient pas encore transmis leur rapport de suivi à la Commission, dont 1 devrait fournir d'autres suites et 1 devrait procéder à une nouvelle autoévaluation (voir l'annexe V).

Évaluation des programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés

En décembre 1999, la Commission a adopté le rapport synthèse de l'évaluation des « programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés », rapport rendu public le 24 février 2000.

Évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études

Au cours de l'année, la Commission a complété son programme de visites des collèges dans le cadre de l'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études. Vingt-huit rapports d'évaluation ont été transmis et 35 restent à compléter. En outre, 3 collèges ont déposé un rapport de suivi. L'évaluation est maintenant terminée dans 12 des 88 établissements offrant la composante de formation générale. La Commission prévoit terminer complètement cette opération et remettre son rapport synthèse au début de 2001.

5. Évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes

L'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études (PIEP) vise à porter jugement sur la capacité des collèges de réaliser une évaluation efficace en conformité avec leur propre politique d'évaluation des programmes. À cette fin, la Commission demandait à chacun des établissements qui offrent un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) d'évaluer lui-même l'un de ces programmes et de lui transmettre le rapport accompagné d'une description et d'une autoévaluation de la démarche suivie. En 1999-2000, la Commission a effectué 15 visites de collèges dans le cadre de cette opération. Aidée d'un comité consultatif, elle a validé ses instruments d'analyse et a entamé la rédaction des premiers rapports.

La visite des établissements se poursuivra tout au long de l'année 2000-2001.

6. L'évaluation institutionnelle des établissements d'enseignement collégial

Au cours de l'année, la Commission a poursuivi les travaux relatifs à l'élaboration d'un guide précisant le processus d'évaluation et les critères qui seront retenus dans le cadre de cette opération. Ce guide a été remis aux collèges à la fin de juin 2000.

7. Nomination des membres de comités

En septembre 1999, la Commission a nommé les membres d'un comité consultatif en vue de l'élaboration d'un guide d'évaluation institutionnelle. La liste des membres de ce comité est présentée à l'annexe VI.

8. Réunions des comités

Le comité consultatif pour l'évaluation des *programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les établissements privés non subventionnés* a tenu 2 réunions pour examiner onze projets de rapports d'évaluation et les orientations générales du rapport synthèse de la Commission. Après ces travaux, le comité a mis fin à ses activités.

Le comité consultatif pour l'évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études* s'est réuni à six reprises en 1999-2000. Au cours de ces réunions, les membres du comité ont examiné 34 projets de rapports d'évaluation à transmettre à la Commission. Lors de la réunion de juin dernier, ils ont analysé un certain nombre d'éléments à prendre en compte lors de l'élaboration du rapport synthèse: la réussite des cours de la formation générale et de la formation spécifique selon la famille de programmes, le bilan des analyses des plans de cours et des instruments d'évaluation des apprentissages ainsi que le bilan des rapports d'évaluation transmis, à ce jour, aux établissements.

Le comité consultatif pour l'évaluation de l'*application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes* a tenu trois réunions au cours de l'année pour valider les instruments d'analyse des rapports des collèges et pour élaborer les premiers projets de rapport de la Commission.

Le Comité consultatif concernant l'évaluation institutionnelle s'est réuni à cinq reprises, durant l'année, pour proposer des orientations à retenir dans le cadre de cette opération et participer à la conception du guide opérationnel d'évaluation.

9. Relations avec divers organismes

Au cours de l'année, la Commission a été en contact avec divers intervenants concernés par l'en-

seignement collégial et par l'évaluation: ministre de l'Éducation, Fédération des cégeps, Association des collèges privés du Québec, Commission consultative de l'enseignement privé, Mission-Québec en Argentine et au Chili, présidentes et présidents d'organismes du gouvernement du Québec. Ces contacts se sont réalisés par la participation à des colloques ou par des rencontres avec des représentants ou représentantes de l'un ou l'autre de ces organismes.

La Commission a également tenu à établir et à entretenir des liens avec des organismes canadiens et étrangers travaillant dans le domaine de l'évaluation ou de l'enseignement supérieur, dans le but de profiter d'expériences variées en matière d'évaluation. Elle a participé, notamment, aux travaux de l'*Organisation universitaire interaméricaine*, l'*International Network of Quality Assurance Agencies in Higher Education*, GATE (Global Alliance for Transnational Education). Le président de la Commission a également participé aux travaux de l'OCDE.

Le président de la Commission a prononcé une conférence devant l'Assemblée nationale des recteurs du Pérou et a organisé des ateliers sur l'évaluation dans le cadre des activités de l'OUI (Organisation universitaire interaméricaine) à Lima au Pérou et à Cochabamba en Bolivie.

10. Publications

Au cours de l'année, la Commission a publié trois documents: le guide sur l'évaluation institutionnelle, le rapport synthèse sur l'évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés ainsi que son rapport annuel. Le *Rapport annuel 1998-1999* a été transmis au Ministre et déposé à l'Assemblée nationale en mars 2000. La liste complète des publications de la Commission est présentée à l'annexe VIII.

Par ailleurs, la Commission a produit 62 rapports d'évaluation adressés aux établissements (évaluation de programmes, évaluation de politiques et suites aux rapports d'évaluation de la Commission).

Toutes les publications de la Commission sont publiques et disponibles sur Internet.

11. Communications

Le 24 février 2000, la Commission a tenu une conférence de presse pour rendre public le rapport synthèse sur «l'évaluation des programmes d'études conduisant à une attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés». Au cours de l'année, le président de la Commission a répondu à des demandes d'entrevues de la part de journalistes des médias écrits et électroniques.

La Commission a par ailleurs continué d'alimenter son site Internet en y plaçant le résultat de chacune de ses évaluations. Il compte actuellement 690 rapports d'évaluation adressés aux établissements, ainsi que tous les autres documents officiels de la Commission.

12. Activités prévues pour l'année 2000-2001

À ce jour, la Commission a mené à terme six opérations d'évaluation. Les établissements évalués ont un délai d'un an pour faire part des mesures envisagées, ou déjà prises, pour donner suite aux recommandations de la Commission. Elle intervient auprès des établissements qui n'ont pas encore donné de suites appropriées en *Techniques d'éducation en services de garde*, en *Informatique*, en *Sciences humaines*, en *Techniques administratives* et *Coopération* et dans le cas des programmes conduisant à une AEC dans les établissements privés non subventionnés.

La Commission poursuivra les visites d'établissements pour l'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes. Cette opération touche tous les établissements offrant au moins un programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC), c'est-à-dire, les cégeps, les établissements privés subventionnés et les écoles relevant d'un autre ministère ou d'une université. Les visites se poursuivront au cours de l'année 2000-2001.

Dans le cadre du dossier sur l'évaluation institutionnelle, la Commission offrira des activités de formation au cours de l'automne 2000. Les établissements devront ensuite procéder à leur autoévaluation et transmettre leur rapport à la Commission à compter de l'automne 2001. Cette dernière échelonnera les visites d'établissements sur une période de deux ans.

Comme à chaque année, la Commission poursuivra l'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages et de celle relative à l'évaluation des programmes d'études.

13. Protection des renseignements personnels

La protection des renseignements personnels est devenue un enjeu important pour les ministères et organismes publics. L'élargissement de la gamme des services rendus aux citoyennes et aux citoyens, la réduction des coûts associés à la constitution de fichiers contenant des renseignements personnels et la plus grande facilité d'établir des liens entre ces fichiers invitent à porter une attention accrue à la façon dont ces renseignements sont gérés.

Préoccupé par ces nouvelles réalités, le Conseil des ministres a adopté, en mai dernier, un plan d'action en matière de protection des renseignements personnels. La contribution des ministères et organismes est requise pour la mise en œuvre de ce plan.

En réponse à l'initiative gouvernementale, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a désigné son secrétaire général à titre de responsable de la Politique des renseignements personnels et s'est intégrée au Comité de protection des renseignements personnels créé par le ministère de l'Éducation. Le 9 septembre 1999, ce Comité a approuvé son premier plan d'action en matière de protection des renseignements personnels. Ce plan constitue un premier pas dans le sens d'une gestion intégrée de l'information personnelle et de la protection de la vie privée.

La Commission a de plus adopté diverses mesures pour s'assurer que les informations qu'elle transmet respectent les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

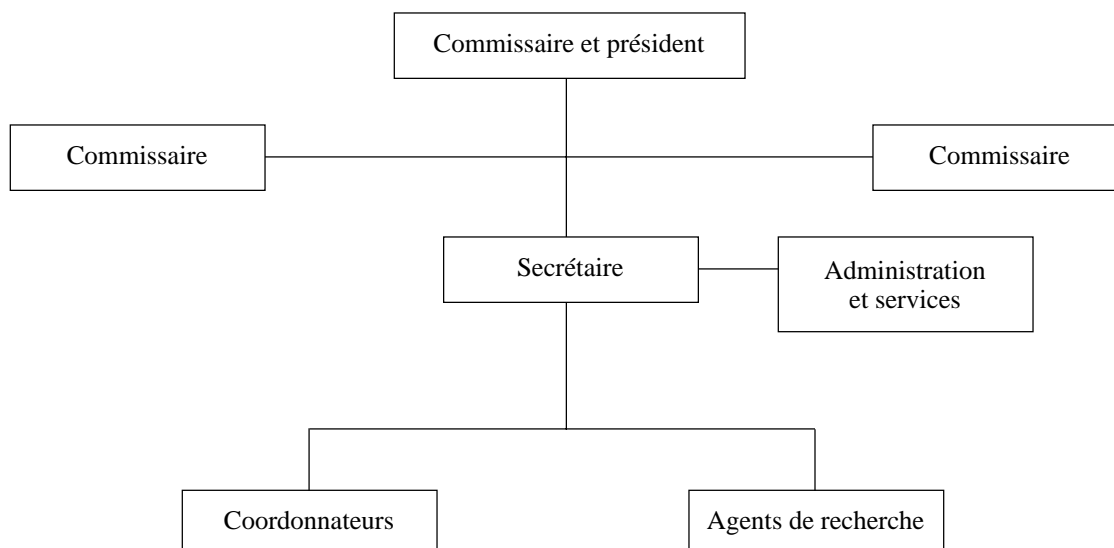
Formation

Le secrétaire général et la responsable de l'information ont suivi, le 2 mai 2000, la formation de l'ÉNAP prévue pour les responsables de la protection des renseignements personnels tel que le prévoit les plans d'action ministériel et gouvernemental.

La Commission travaille actuellement avec l'ÉNAP à la préparation d'une formation personnalisée pour tout le personnel de la Commission. Cette formation sera réalisée à l'automne 2000.

Les ressources humaines et financières 1999-2000

1. Structure et organigramme de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial



2. Effectif

L'effectif autorisé de la Commission, en 1999-2000, comprenait 28 postes réguliers.

Tableau 1
L'effectif permanent autorisé par catégorie d'emploi au 30 juin 2000

Catégories d'emploi	Nombre
Hors cadre	3
Cadre	1
Professionnels et professionnelles	16
Agentes de secrétariat	6
Technicienne en administration	1
Téléphoniste-réceptionniste	1
Total	28

Le personnel de la Commission au 30 juin 1999

Commissaires

Jacques L'Écuyer, président
Louise Chené
Louis Roy

Secrétaire de la Commission

Jean-Louis Laberge

Coordonnatrice et coordonnateurs

Alice Dignard (fin 29 octobre 1999)
Bengt Lindfelt
Claude Moisan
Denis Savard

Agents et agentes de recherche

Jean-Paul Beaumier
Chantal Bouchard
Jean-Pierre Gaudreau
Gilberte Jean
Lili Losier
Claude Marchand
Jean Perron
Yves Prayal
Richard Simoneau
Paul Vigneau

Analyste en informatique

André Boucher

Agente d'information

Normande Levesque

Technicienne en administration

Francine Allard

Agentes de secrétariat

Rita Grant
Ginette Lepage
Monique V. Letarte
Micheline Poitras
Lucie Roy (secrétaire principale)
Lucille Tardif

Téléphoniste-réceptionniste

Diane Guérard

3. Budget de fonctionnement de la Commission pour l'année financière 1999-2000

Pour l'année financière 1999-2000, la Commission disposait d'un budget de 1991900\$ réparti de la façon suivante:

Tableau 2
Budget de fonctionnement de la Commission

Catégories	Budget (en milliers de \$)
Traitement	
01 Traitement	1467,2
<i>Sous-total</i>	<i>1 467,2</i>
Fonctionnement	
03 Communications	160,0
04 Services	300,8
05 Entretien	6,0
06 Loyers	10,5
07 Fournitures	28,5
08 Équipement	5,0
11 Autres dépenses	1,0
<i>Sous-total</i>	<i>511,8</i>
Amortissement	
08 Équipement	12,9
<i>Sous-total</i>	<i>12,9</i>
Total	1991,9

Annexes

Annexe 1

Politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages

Politiques évaluées en 1999-2000

Établissements	Jugement	Objets des recommandations de la Commission
Cégep (1)		
Dawson College	ES	Pas de recommandation (<i>politique révisée</i>)
Privés subventionnés (2)		
Collège préuniversitaire Saint-Alexandre	S	Pas de recommandation (<i>politique révisée</i>)
École nationale de cirque	PS	Procédures de sanction des études et instances responsables
Privés non subventionnés (5)		
Collège d'informatique JMS inc.	S	Pas de recommandation (<i>politique révisée</i>)
Collège Inter-Dec	ES	Pas de recommandation (<i>politique révisée</i>)
Institut de création artistique et de recherche en infographie ICARI inc.	ES	Pas de recommandation (<i>politique révisée</i>)
Institut Descartes	PS	Composantes de la note et modalités d'autoévaluation
Institut Descartes	ES	Pas de recommandation (<i>politique révisée</i>)

ES : entièrement satisfaisante / S : satisfaisante / PS : partiellement satisfaisante / IS : insatisfaisante

Politiques non reçues en date du 30 juin 2000

Catégorie d'établissements	Établissements
Privés non subventionnés (5)	Collège CRACK
	Collège Gilmore
	Institut Athëna
	Institut d'enregistrement du Canada
	Institut du multimédia interactif du Québec

Annexe II

Politiques institutionnelles d'évaluation des programmes

Établissements dont la politique a été évaluée en 1999-2000

Public (1)

Collège de Maisonneuve

Privé subventionné (1)

Campus Notre-Dame-de-Foy

Privé non subventionné (1)

Collège Delta

Établissements n'ayant pas transmis leur politique au 30 juin 2000

Publics (3)

Cégep de Jonquière

Cégep de Lévis-Lauzon

Cégep de Saint-Félicien

Privés subventionnés (4)

Collège Français

Collège préuniversitaire Saint-Alexandre

École nationale de cirque

Petit séminaire de Québec

Privés non subventionnés (40)

Académie du Savoir inc.

Ateliers de danse moderne de Montréal inc. (Les)

Aviron (Québec) inc.

Collège April-Fortier

Collège CRACK

Collège CDI

Collège d'aéronautique pour pilotes professionnels

Collège de la Cité

Collège d'électronique de Québec inc.

Collège de l'Estrie

Collège de photographie Marsan

Collège d'informatique Marsan

Collège d'informatique JMS

Collège Gilmore

Collège Herzing

Collège Inter-Dec

Collège Jean-Guy Leboeuf

Collège LaSalle-Industries

Collège radio télévision de Québec inc.

Collège Salette enr.

Collège technique de Montréal inc.

Collège TMI-Multihexa

École de danse de Québec

École de design Châtelaine inc.

École nationale de l'humour

École nationale de théâtre du Canada

École supérieure de danse du Québec

Institut Athëna

Institut de création artistique et de recherche en infographie ICARI inc.

Institut Demers

Institut d'enregistrement du Canada

Institut Descartes

Institut d'informatique de Québec inc.

Institut du multimédia interactif du Québec

Institut supérieur de design de mode I.S.D.M. inc.

Institut supérieur d'électronique

Institut supérieur d'informatique I.S.I.

Institut Trébas Québec inc.

Musitechnic services éducatifs inc.

Relevant d'une université (1)

Campus Macdonald

Annexe III

Établissements visités en 1999-2000

Évaluation de la *composante de la formation générale des programmes d'études*

Établissements publics (23)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Champlain Regional College – Champlain-St. Lawrence
Cégep de la Gaspésie et des Îles : (Gaspé, Îles-de-la-Madeleine, Centre spécialisé des pêches) (Centre de Carleton)
Collège John Abbott
Cégep de Jonquière
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep Marie-Victorin: (Enseignement régulier, écoles juives, éducation permanente)
Cégep de Matane et Centre matapédien d'études collégiales
Collège de l'Outaouais
Cégep de Rimouski et Institut maritime du Québec
Cégep de Saint-Félicien et Centre d'études collégiales à Chibougamau
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Sept-Îles
Centre collégial de formation à distance (Collège de Rosemont)
Centre d'études collégiales en Charlevoix (Cégep de Jonquière)
Collège Shawinigan
Torah and Vocational Institute (Champlain Regional College)
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés (4)

Collège LaSalle
Collège de Lévis
Conservatoire Lassalle
École commerciale du Cap

Évaluation de l'*application des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes (PIEP)*

Établissements publics (7)

Champlain Regional College – Champlain-Lennoxville
Champlain Regional College – Champlain-St-Lambert
Cégep de La Pocatière
Collège Montmorency
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Trois-Rivières

Établissements privés subventionnés (8)

Collège André-Grasset
Collège Bart
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Collège Marianopolis
Collège Mérici
Collège dans la Cité de la Villa Sainte-Marcelline
Collège O'Sullivan de Montréal

Annexe IV

Rapports d'évaluation de programmes transmis aux établissements en 1999-2000

Évaluation de la composante de la formation générale des programmes d'études

Établissements publics (17)

Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Regional College – Champlain-St-Lambert
Dawson College
Cégep de Drummondville
Heritage College
Cégep de La Pocatière – Centre d'études collégiales de
Montmagny
Cégep de Lévis-Lauzon
Collège de Maisonneuve
Collège de la région de L'Amiante
Collège de Rosemont
Collège de Rosemont – Centre de formation à distance
Cégep de Saint-Jérôme
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Vanier College

Établissements privés subventionnés (7)

Collège André-Grasset
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège de Lévis
Collège Marianopolis
École de musique Vincent-d'Indy
Institut Teccart
Séminaire de Sherbrooke

Établissements relevant d'un autre ministère (4)

Campus Macdonald
Conservatoires de musique de Montréal et de Québec
Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière
Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec

Annexe V

Suites aux rapports d'évaluation de la Commission au 30 juin 2000

Évaluation des programmes d'*Informatique* en 1994-1995 (54 établissements)

Processus d'évaluation terminé (49)

Établissements publics

Collège d'Alma
Cégep André-Laurendeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Regional College – Champlain-Lennoxville
Champlain Regional College – Champlain-St-Lambert
Cégep de Chicoutimi
Dawson College
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Heritage College
John Abbott College
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep de La Pocatière
Cégep de Lévis-Lauzon
Collège de Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Collège de Maisonneuve
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de L'Amiante

Cégep de Rimouski
Cégep de Rivière-du Loup
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield⁴
Vanier College
Cégep de Victoriaville

Établissements privés non subventionnés

Collège CDI
Collège Delta
Collège d'informatique Marsan
Collège Herzing
Collège TMI-MultiHexa
Institut Demers
Institut d'informatique de Québec

Rapports de suivi des établissements en cours d'évaluation à la Commission (1)

Établissement public

Collège Ahuntsic

Rapports de suivi à venir (1)

Établissement public

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Autres suites à donner aux recommandations de la Commission (3)

Établissements publics

Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Jonquière
Cégep du Vieux Montréal

4. Dossier incomplet, le Collège n'offre plus le programme (AEC 901-91).

Évaluation des programmes de *Techniques d'éducation en services de garde* en 1994-1995 (30 établissements)

Processus d'évaluation terminé (26)

Établissements publics

Cégep Beauce-Appalaches⁵
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Heritage College
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep Marie-Victorin
Cégep de Matane
Collège de l'Outaouais
Collège de la région de L'Amiante
Cégep de Rivière-du-Loup
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Hyacinthe

Rapports de suivi à venir (4)

Établissements publics

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Cégep de Jonquières
Cégep de Rimouski⁶

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Collège Shawinigan
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Valleyfield
Vanier College
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés

Collège de l'Assomption
Collège Laflèche

Établissement privé subventionné

Campus Notre-Dame-de-Foy

5. Le processus est complété pour le moment. Si le Collège offre à nouveau le programme (AEC 900.94), il devra le réévaluer et transmettre le rapport d'autoévaluation après la mise en œuvre auprès d'une cohorte.

6. En 1998, le Cégep n'offrait plus le programme (AEC 900.94). En novembre 1999, le Cégep décide d'offrir à nouveau le programme. Au terme d'une première démarche de mise en œuvre, il devra faire rapport à la Commission.

Évaluation du programme de *Sciences humaines* en 1995-1996 (66 établissements)⁷

Processus d'évaluation terminé (41)

Établissements publics

Collège Ahuntsic
Collège d'Alma
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Regional College – Champlain-St-Lambert
Champlain Regional College – Champlain-St. Lawrence
Cégep de Chicoutimi
Cégep de Drummondville
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de Granby Haute-Yamaska
John Abbott College
Cégep de Jonquièrre
Cégep de Lévis-Lauzon
Collège de Limoilou
Collège Lionel-Groulx
Cégep Marie-Victorin (enseignement ordinaire)
Cégep Marie-Victorin (formation continue)
Cégep Marie-Victorin (milieu carcéral)
Cégep de Matane
Collège Montmorency
Collège de la région de L'Amiante

Cégep de Rimouski
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Cégep de Saint-Jérôme – Centre collégial de Mont-Laurier
Cégep de Saint-Laurent
Collège Shawinigan
Cégep de Trois-Rivières
Collège de Valleyfield
Cégep de Victoriaville
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés

Collège André-Grasset
Collège de l'Assomption
Collège de Lévis
Centennial College
Collège Jean-de-Brébeuf
Collège Laflèche
Marianopolis College
Séminaire de Sherbrooke
Villa Sainte-Marcelline

Rapports de suivi à venir (7)

Établissements publics

Cégep André-Laurendeau
Heritage College
Collège de Maisonneuve
Cégep de Rivière-du-Loup

Établissements privés subventionnés

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège Mérici
Petit Séminaire de Québec

Autres suites à donner aux recommandations de la Commission (15)

Établissements publics

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Édouard-Montpetit
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Cégep de La Pocatière
Collège de l'Outaouais
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien

Cégep de Saint-Félicien – Centre d'études collégiales à Chibougamau
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Sorel-Tracy
Collège de Sherbrooke
Vanier College

Nouvelles autoévaluations avant la fin de 2000 (3)

Établissements publics

Champlain Regional College – Champlain-Lennoxville
Dawson College

Établissement privé subventionné

Collège Français

7. Le Cégep Marie-Victorin a produit trois rapports (milieu carcéral, enseignement ordinaire, formation continue), ce qui donne un total de 68 rapports pour 66 établissements.

Évaluation des programmes de *Techniques administratives et Coopération* en 1996-1997 (67 établissements)

Processus d'évaluation terminé (30)

Établissements publics

Collège d'Alma
Champlain Regional College – Champlain-Lennoxville
Champlain Regional College – Champlain-St. Lawrence
Dawson College
Cégep de Granby Haute-Yamaska
Cégep de Jonquière
Cégep de Lévis-Lauzon
Collège de Limoilou
Cégep Marie-Victorin
Collège de la région de L'Amiante
Cégep de Rimouski
Collège de Rosemont
Cégep de Saint-Félicien
Cégep de Saint-Félicien: Centre d'études collégiales à Chibougamau
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Jérôme: Centre collégial de Mont-Laurier
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sept-Îles
Cégep de Trois-Rivières
Vanier College

Établissements privés subventionnés

Collège O'Sullivan de Montréal⁸
Séminaire de Sherbrooke

Établissements privés non subventionnés

Académie de l'entrepreneurship québécois
Académie Julien⁹
Collège de l'immobilier du Québec
Collège Delta
Institut d'informatique de Québec

Rapports de suivi à venir (27)

Établissements publics

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Collège Ahuntsic
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Baie-Comeau
Cégep Beauce-Appalaches
Collège de Bois-de-Boulogne
Champlain Regional College – Champlain-St-Lambert
Cégep de Drummondville
Collège Édouard-Montpetit
Collège François-Xavier-Garneau
Cégep de la Gaspésie et des Îles
Heritage College
John Abbott College
Cégep de La Pocatière
Collège de Maisonneuve

Cégep de Matane
Collège Montmorency
Cégep régional de Lanaudière à Joliette
Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption
Collège de l'Outaouais
Collège Shawinigan
Collège de Valleyfield
Cégep de Victoriaville

Établissements privés subventionnés

Collège d'affaires Ellis
Collège LaSalle

Établissements privés non subventionnés

Collège de la Cité
Collège de l'Estrie

Autre suites à donner aux recommandations de la Commission (8)

Établissements publics

Cégep de Chicoutimi
Cégep de Rivière-du-Loup
Collège de Sherbrooke
Cégep de Sorel-Tracy
Cégep du Vieux Montréal

Établissements privés subventionnés

Campus Notre-Dame-de-Foy
Collège de Lévis

Établissement privé non subventionné

Collège Jean-Guy Leboeuf

Nouvelles autoévaluations (2)

Cégep de la Gaspésie et des Îles: le programme conduisant au DEC offert en anglais, en 2001
Collège Bart: le Collège réévaluera le programme *Commerce international (AEC LCA.1C)*, été 2000.

8. Dossier complété dans la mesure où le Collège continue d'offrir un stage qui ne comporte pas d'unités. Dans le cas contraire, le Collège devra donner suite aux conditions énoncées par la Commission dans sa recommandation sur les stages.

9. Dossier incomplet, le permis de l'Académie a été révoqué par le ministre de l'Éducation le 15 décembre 1999.

Évaluation des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales dans les établissements privés non subventionnés en 1999-2000 (23 établissements)

Processus d'évaluation terminé (9)

Collège d'aéronautique pour pilotes professionnels
Collège d'enseignement supérieur de pilotes d'aéronefs¹⁰
Collège informatique entrepreneurship¹¹
Collège Inter-Dec
Collège Salette

Collège technique de Montréal
École de design Châtelaine inc.
École nationale de théâtre
Institut de création artistique et de recherche en infographie ICARI inc.

Rapports de suivi attendus avant la fin de 2000 (12)

Académie internationale du design
Académie du savoir
Ateliers de danse moderne de Montréal inc. (Les)
Collège April-Fortier
Collège d'électronique de Québec
Collège de photographie Marsan

Collège d'informatique JMS
Collège radio télévision de Québec inc.
Collège technique Aviron Québec
École nationale de l'humour
Institut Trébas Québec inc.
Musitechnic services éducatifs inc.

Autres suites à donner aux recommandations de la Commission (1)

École supérieure de danse du Québec

Nouvelles autoévaluations (1)

Institut supérieur d'électronique: réévaluer le programme *Robotique et automatismes industriels ELJ.06* – Après octobre 2000

10. Dossier incomplet, le permis du Collège n'a pas été renouvelé par le ministre de l'Éducation le 30 juin 2000.

11. Dossier incomplet, le permis du Collège n'a pas été renouvelé par le ministre de l'Éducation le 12 janvier 1999.

Annexe VI

Membres des comités consultatifs

Comité consultatif sur l'évaluation de la *Composante de la formation générale des programmes d'études*

Louise Chené

Commissaire
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques Bachand

Directeur des études de premier cycle
Université du Québec

André Carrier

Professeur de philosophie
Cégep de Lévis-Lauzon

Margaret Chell

Professeure d'anglais langue seconde (retraîtée)
Collège Ahuntsic

Claude Chénier

Directeur général
Heritage College

Robert Donnelly

Professeur de langue d'enseignement et littérature
Champlain Regional College – Champlain-St. Lawrence

Michel Gélinas

Directeur général
Collège André-Grasset

Serge Laferrière

Professeur d'éducation physique
Collège de Bois-de-Boulogne

Pierre Leduc

Ex-directeur de cégep (retraîté)

Robert Lemay

Professeur en Humanities
Champlain Regional College – Champlain-St-Lambert

Colette B. Melançon

Professeure de langue d'enseignement et littérature
(retraîtée)
Collège Édouard-Montpetit

Ninon St-Pierre

Directrice adjointe des études
Villa Sainte-Marcelline

Danielle Tessier

Directrice générale
Collège Saint-Alexandre

Étienne Tétrault

Consultant (retraîté)

Nicole Tremblay

Conseillère pédagogique
Collège de Limoilou

Claude Moisan

Coordonnateur de projet
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Comité consultatif sur l'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des programmes

Louis Roy

Commissaire
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Louise Beaulieu

Professeure
Collège de Valleyfield

Lyne Boileau

Directrice adjointe des études
Collège Ahuntsic

Bertrand Daigneault

Directeur
Enseignement et programmes d'études
Champlain Regional College – Champlain-Lennoxville

Marjorie Dionne

Coordonnatrice en évaluation de programmes d'études
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

Pierre Gagnon

Adjoint à la direction des études
Cégep de Trois-Rivières

Luce Goerlach

Directrice générale
Collège de Maisonneuve

Suzanne Guimond

Adjointe à la direction des études
Cégep de Matane

Robert Howe

Coordonnateur à la vie pédagogique
Cégep régional de Lanaudière à l'Assomption

John Keyes

Directeur des études
Collège Mérici

Diane Larivière

Directrice de la qualité des programmes d'études
Cégep de Granby Haute-Yamaska

Jacques Lemire

Ex-directeur des études
Cégep de Trois-Rivières

Pierre Matteau

Ex-directeur des études (retraité)
Cégep de Chicoutimi

Jean-Yves Morin

Professeur, Département des sciences humaines
Collège Shawinigan

Michelle Serano

Directrice des services aux étudiants
Dawson College

Claude St-Hilaire

Aide pédagogique
Collège de Bois-de-Boulogne

Lise Vallée

Adjointe à la direction des études
Cégep de Saint-Laurent

Bengt Lindfelt

Coordonnateur, Commission d'évaluation de
l'enseignement collégial

Comité consultatif en vue de l'élaboration d'un guide d'évaluation institutionnelle

Jacques L'Écuyer

Président
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Claude Bélanger

Professeur d'histoire
Collège Marianopolis

Jean Bouchard

Professeur de Techniques administratives
Cégep de Lévis-Lauzon

René Fradette

Conseiller pédagogique
Cégep de La Pocatière

Jacqueline T. Giard

Directrice des études
Champlain Regional College

Katerine Guenette

Vice-présidente académique
Fédération étudiante collégiale du Québec

Patricia Hanigan

Adjointe aux programmes
Collège de Maisonneuve

Hélène Huot

Directrice des études
Collège de Limoilou

Alain Lallier

Directeur général
Cégep du Vieux Montréal

André Lapré

Directeur des études
Collège André-Grasset

Pierre Martel

Directeur général
École commerciale du Cap

Denis Savard

Coordonnateur de projet
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Annexe VII

Experts externes auxquels la Commission a fait appel en 1999-2000

Experts externes pour la *composante de la formation générale dans les programmes d'études*

Gérald Allard

Professeur de philosophie, Cégep de Sainte-Foy

Louise Beaulieu

Enseignante en éducation physique
Collège de Valleyfield

Alain Bélanger

Chef du service à la gestion
Ministère de la Solidarité sociale

Antje Bettin

Directrice de l'école de langues de l'UQAM
Université du Québec à Montréal

Mireille Bissonnette

Professeure de français, Cégep de Sainte-Foy

Jean Boivin

Directeur des Services des ressources humaines
Ministère des Affaires municipales et de la Métropole

Jean Boucher

Directeur, Université du Québec à Montréal

Pierre Chicoyne

Enseignant de philosophie, Collège Montmorency

Florian Côté

Professeur de philosophie, Collège d'Alma

Linda Côté

Adjointe à la Direction des études, Cégep de Baie-Comeau

Louis Côté

Professeur de philosophie, Collège d'Alma

Bernard Demers

Professeur
Télé-Université du Québec

Jean Demers

Directeur de l'organisation et des ressources humaines
Sécurité publique

Paul Deshaies

Professeur en éducation physique et sportive
Université de Sherbrooke

Normand Dionne

Professeur d'éducation physique, Collège de
Maisonneuve

Bruno Dubois

Conseiller pédagogique
Centre de formation en métiers d'art
Collège de Limoilou

Jean-Pierre Gaudreau

Conseiller pédagogique, Collège Jean-de-Brébeuf

Pierrette Gaudreau

Professeure en éducation, Université du Québec à Hull

Georges Goulet

Professeur d'université (retraité)

Suzanne Guimond

Adjointe à la direction des études, Cégep de Matane

André Laferrière

Professeur de français, Cégep de Sainte-Foy

Thomas Lake

Professeur d'anglais, Collège Centennial

Fernando Lambert

Professeur de littérature, Université Laval

André Lapré

Directeur des études, Collège André-Grasset

Yves Laurendeau

Adjoint aux programmes, Collège de Maisonneuve

Rose-Marie Lèbe

Professeure agrégée, Université de Montréal

François Lepage

Directeur du Département de philosophie
Université de Montréal

Maurice Lorent

Conseiller pédagogique, Cégep Beauce-Appalaches

Martin Maltais

Professeur en langue seconde, Collège d'Alma

Bernadine McCreesh

Professeure en arts et lettres
Université du Québec à Chicoutimi

Thomas McKendy

Chef du Département Liberal and Creative Arts and
Humanities, Collège Marianopolis

Gervais Michaud

Coordonnateur de philosophie, Cégep de Sainte-Foy

Lise Ouellet

Conseillère pédagogique, Cégep de Sainte-Foy

Claude Paré

Directeur du Département de sciences de l'activité
physique, Université du Québec à Trois-Rivières

Guy Provost

Directeur des programmes, Fonds pour la formation de
chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR)

Claude E. Rochette

Professeur en linguistique (retraité)

Jean-Claude Simard

Professeur de philosophie, Cégep de Rimouski

Nicole Simard

Consultante (retraitée)

Richard Talbot

Chef de service GET, SAAQ

Mair Verthuy

Professeure titulaire, Université Concordia

Jean-Pierre Vidal

Professeur en arts et lettres

Université du Québec à Chicoutimi

**Experts externes pour l'évaluation de l'application de la Politique institutionnelle
d'évaluation des programmes****Chantal Allard**

Conseillère pédagogique, Cégep régional de Lanaudière à
L'Assomption

Pierrette Bergeron

Enseignante en diététique, Collège de Limoilou

Michelle Bouchard

Conseillère pédagogique, Collège d'Alma

Jacques Brosseau

Conseiller pédagogique, Cégep de Sainte-Foy

Françoise Creusot

Professeure en Techniques juridiques, Séminaire de
Sherbrooke

Alain Doiron

Adjoint à l'organisation scolaire et aux programmes
Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Guy Herbert

Adjoint au directeur des études, Cégep Saint-Jean-sur-
Richelieu

Stewart Johnson

Professeur d'anglais et coordonnateur de BI, Cégep
régional de Lanaudière à l'Assomption

Luc Laferrière

Professeur de tourisme, Collège Mérici

Paul Lavoie

Enseignant en mathématiques, Collège de Sherbrooke

Yvon-D. Légaré

Professeur de génie électrique, Cégep de Lévis-Lauzon

Guy Lemire

Enseignant en Techniques d'éducation spécialisée,
Collège de Sherbrooke

Michel René

Professeur en éducation spécialisée, Cégep de Saint-
Jérôme

Suzelle Robert

Conseillère pédagogique aux adultes, Cégep de Baie-
Comeau

Louise St-Pierre

Conseillère pédagogique, Collège André-Grasset

Ninon St-Pierre

Directrice adjointe aux études, Collège dans la Cité de la
Villa Sainte-Marcelline

Élaine Simard

Conseillère pédagogique, Collège de Rosemont

Paul Stubbs

Conseiller-cadre, Collège John Abbott

Marcel Vigneault

Adjoint à la Direction des études, Collège de Rosemont

Annexe VIII

Publications de la Commission

Documents d'orientation

Guide général pour les évaluations des programmes d'études réalisées par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial: sa mission et ses orientations

L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence

L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages — Cadre de référence adapté aux établissements offrant uniquement des programmes conduisant à une attestation d'études collégiales

L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence

L'évaluation des programmes d'études — Cadre de référence

Version anglaise

Evaluating Institutional Policies on Program Evaluation — General Guidelines

Evaluating Institutional Policies on the Evaluation of Student Achievement — General Guidelines

Evaluating Programs of Studies — General Guidelines

General Guide to the Evaluation of Programs of Studies by the Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

The Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : Its Mission and Orientations

Guides spécifiques pour l'évaluation de programmes d'études

L'évaluation institutionnelle

La composante de la formation générale des programmes d'études

Le programme de Sciences humaines

Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde

Les programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) dans les secteurs Techniques administratives (410.00) et Coopération (413.00)

Les programmes d'études des établissements privés non subventionnés conduisant à l'attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes Informatique, Programmeur-programmeuse analyste et Techniques de micro-informatique

Version anglaise

The Institutional Evaluation

The Computer Science Program, Programmer/Analyst and Micro-Computer Technology

The General Education component of Programs of Studies

The Social Science Program

Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to a Diploma of College Studies (DEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors

Specific Guide to the Evaluation of Programs of Studies Leading to an Attestation of College Studies (AEC) in the Business Administration Technology and Cooperation Sectors

Rapports synthèses

Évaluation des programmes d'Informatique

Évaluation des programmes de Techniques d'éducation en services de garde

L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages: premier rapport synthèse

L'évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des apprentissages: rapport synthèse

Évaluation du programme de Sciences humaines

Évaluation des programmes dans le secteur des Techniques administratives

Évaluation des programmes d'études conduisant à l'attestation d'études collégiales des établissements privés non subventionnés

Rapports annuels

Rapport annuel 1993-1994

Rapport annuel 1994-1995

Rapport annuel 1995-1996

Rapport annuel 1996-1997

Rapport annuel 1997-1998

Rapport annuel 1998-1999

Autres publications

Étude de cas réalisée conjointement par la Commission et le Cégep de Saint-Jérôme: Les programmes de Techniques d'éducation en services de garde au Cégep de Saint-Jérôme — Étude de cas. L'évaluation des programmes d'études au Québec.

Version anglaise

Technical Education Programs in Early Childhood Education at the Cégep de Saint-Jérôme — Case Study. Evaluating Programs of Study in Québec.

Composition typographique : Mono•Lino inc.
Achévé d'imprimer en janvier 2001
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide inc. à Loretteville